



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Renault

Question au Gouvernement n° 2284

Texte de la question

M. le president. La parole est a M. Alain Bocquet.

M. Alain Bocquet. J'adresse ma question a M. le Premier ministre, tant il est vrai que les reponses de M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunication aux questions concernant Renault ont ete deconcertantes.

Les 3 100 emplois supprimes a Vilvorde, l'annonce de 3 000 nouvelles suppressions dans differentes usines Renault en France meritent mieux que la defense et l'illustration des criteres financiers invoques par le ministre. Je n'ai pas entendu un seul mot sur les hommes, sur leurs familles, sur les regions entieres qui vivent dans la souffrance. C'est inacceptable car c'est bien de cela qu'il s'agit ! (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et sur plusieurs bancs du groupe socialistes.)

Une chose au moins a le merite d'etre claire, monsieur le ministre de l'industrie: la decision du president de Renault a ete prise avec votre accord, pour ne pas dire avec votre complicité. Vous etes donc responsable ! (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. Didier Boulaud. Eh oui !

M. Alain Bocquet. Que valent vos propos sur l'Europe sociale, sur l'emploi des jeunes ? Quand il s'agit de supprimer des emplois, vous y allez au marteau-pilon mais quand il s'agit de creer quelques emplois pour les jeunes, vous operez avec parcimonie, maniant la pince a sucre. Telle est la realite ! Cela suffit !

M. Louis de Broissia. Demago !

M. Alain Bocquet. La question est posee de renationaliser Renault, de meme que le sont celles du pouvoir d'achat des salaries - comment acheter une voiture quand on n'a pas les moyens de vivre ? -, de la reduction du temps de travail et des conditions de travail des salaries de Renault. Et de tous ces salaries, nous sommes, bien sur, solidaires.

Monsieur le Premier ministre, ferez-vous en sorte, car il y a urgence, qu'il y ait ici meme un debat sur l'avenir de Renault et de l'industrie nationale automobile ? Accepterez-vous la proposition du groupe communiste de creer une commission d'enquete parlementaire ? (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications.

M. Franck Borotra, ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. Monsieur le depute, j'ai repondu tout a l'heure a une question sur la justification economique de ce qui se passe chez Renault. Je l'ai fait en donnant des elements qui sont incontournables pour tout le monde.

Nous vivons dans un espace economique qui est fait de concurrence... (Exclamations sur les bancs du groupe communiste.)

Essayons de nous expliquer calmement ! Ce sont des affaires graves et vous avez eu raison de dire, monsieur le depute, que, derriere les operations de restructuration industrielle, se posent des problemes humains.

M. Louis Pierna. Vous, vous ne l'avez pas dit !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. Je vais en parler, et c'est pourquoi j'en appelle au calme.

Chacun doit connaitre la realite economique: le secteur automobile est probablement l'un des secteurs les plus concurrences dans le monde, et pas seulement dans l'espace europeen.

Sachez qu'en 1996 ce sont 12,7 millions de véhicules qui ont été vendus dans l'espace européen. Or la capacité de production de l'automobile est de 18 millions de véhicules.

A partir du 1er janvier de l'an 2000, la concurrence sera ouverte, en particulier à des producteurs d'Asie, qui viendront ajouter un élément de concurrence qui risque d'être décisif sur les conditions de la survie des entreprises.

M. Jean-Claude Lefort. On n'y peut rien !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. C'est le premier point et j'y reviens parce qu'il est important.

En défendant le droit pour Renault d'adapter ses conditions de production et ses prix de revient, c'est l'avenir de l'entreprise que l'on défend...

M. Maxime Gremetz. On défend surtout le droit de licencier !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. Deuxième point: les problèmes de restructuration posent des problèmes humains. Vous avez eu raison de rappeler, monsieur Bocquet, qu'au cœur des restructurations, c'est la situation des personnes qui est en cause...

M. Alain Bocquet. Ça oui !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications ... comme la situation du territoire sur lequel l'usine est installée.

Quand on prend une telle décision, il faut avoir à l'esprit ses conséquences sociales, tant sur les familles que sur les emplois. C'est la raison pour laquelle j'ai dit tout à l'heure, contrairement à ce que vous avez soutenu, qu'il n'y a ni complicité ni couverture du ministre de l'industrie de la décision prise par la direction générale de Renault.

M. Jean-Claude Lefort. Vous l'avez défendue !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. La société Renault est une entreprise privée, qui prend ses décisions au niveau de sa direction générale...

M. Jean-Claude Lefort. Vous n'êtes pas obligé de la défendre !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. Ce que le ministre de l'industrie demande, à la sollicitation du Premier ministre, c'est que la direction de Renault renoue la discussion avec les pouvoirs publics, qu'elle s'entretienne avec les salariés pour mettre en place les moyens financiers nécessaires à la reconversion industrielle et pour apporter des solutions en termes sociaux qui permettent de limiter les conséquences des restructurations sur les personnes.

M. Maxime Gremetz. Et l'État actionnaire ?

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. Le dialogue doit être engagé et les moyens financiers doivent être mobilisés...

M. Christian Bataille. Que fait l'État actionnaire ?

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. ... afin que le problème humain soit pleinement pris en compte dans les décisions de nature industrielle. C'est une exigence économique et industrielle, mais c'est d'abord une exigence humaine. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.)

Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Alain Bocquet.

M. Alain Bocquet. J'adresse ma question à M. le Premier ministre, tant il est vrai que les réponses de M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunication aux questions concernant Renault ont été déconcertantes.

Les 3 100 emplois supprimés à Vilvorde, l'annonce de 3 000 nouvelles suppressions dans différentes usines Renault en France méritent mieux que la défense et l'illustration des critères financiers invoqués par le ministre. Je n'ai pas entendu un seul mot sur les hommes, sur leurs familles, sur les régions entières qui vivent dans la souffrance. C'est inacceptable car c'est bien de cela qu'il s'agit ! (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et sur plusieurs bancs du groupe socialistes.)

Une chose au moins a le mérite d'être claire, monsieur le ministre de l'industrie: la décision du président de

Renault a été prise avec votre accord, pour ne pas dire avec votre complicité. Vous êtes donc responsable ! (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. Didier Boulaud. Eh oui !

M. Alain Bocquet. Que valent vos propos sur l'Europe sociale, sur l'emploi des jeunes ? Quand il s'agit de supprimer des emplois, vous y allez au marteau-pilon mais quand il s'agit de créer quelques emplois pour les jeunes, vous opérez avec parcimonie, maniant la pince à sucre. Telle est la réalité ! Cela suffit !

M. Louis de Broissia. Demago !

M. Alain Bocquet. La question est posée de renationaliser Renault, de même que le sont celles du pouvoir d'achat des salariés - comment acheter une voiture quand on n'a pas les moyens de vivre ? -, de la réduction du temps de travail et des conditions de travail des salariés de Renault. Et de tous ces salariés, nous sommes, bien sûr, solidaires.

Monsieur le Premier ministre, ferez-vous en sorte, car il y a urgence, qu'il y ait ici même un débat sur l'avenir de Renault et de l'industrie nationale automobile ? Accepterez-vous la proposition du groupe communiste de créer une commission d'enquête parlementaire ? (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications.

M. Franck Borotra, ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. Monsieur le député, j'ai répondu tout à l'heure à une question sur la justification économique de ce qui se passe chez Renault. Je l'ai fait en donnant des éléments qui sont incontournables pour tout le monde.

Nous vivons dans un espace économique qui est fait de concurrence... (Exclamations sur les bancs du groupe communiste.)

Essayons de nous expliquer calmement ! Ce sont des affaires graves et vous avez eu raison de dire, monsieur le député, que, derrière les opérations de restructuration industrielle, se posent des problèmes humains.

M. Louis Pierna. Vous, vous ne l'avez pas dit !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. Je vais en parler, et c'est pourquoi j'en appelle au calme.

Chacun doit connaître la réalité économique: le secteur automobile est probablement l'un des secteurs les plus concurrentiels dans le monde, et pas seulement dans l'espace européen.

Sachez qu'en 1996 ce sont 12,7 millions de véhicules qui ont été vendus dans l'espace européen. Or la capacité de production de l'automobile est de 18 millions de véhicules.

A partir du 1^{er} janvier de l'an 2000, la concurrence sera ouverte, en particulier à des producteurs d'Asie, qui viendront ajouter un élément de concurrence qui risque d'être décisif sur les conditions de la survie des entreprises.

M. Jean-Claude Lefort. On n'y peut rien !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. C'est le premier point et j'y reviens parce qu'il est important.

En défendant le droit pour Renault d'adapter ses conditions de production et ses prix de revient, c'est l'avenir de l'entreprise que l'on défend...

M. Maxime Gremetz. On défend surtout le droit de licencier !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. Deuxième point: les problèmes de restructuration posent des problèmes humains. Vous avez eu raison de rappeler, monsieur Bocquet, qu'au cœur des restructurations, c'est la situation des personnes qui est en cause...

M. Alain Bocquet. Ça oui !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications ... comme la situation du territoire sur lequel l'usine est installée.

Quand on prend une telle décision, il faut avoir à l'esprit ses conséquences sociales, tant sur les familles que sur les emplois. C'est la raison pour laquelle j'ai dit tout à l'heure, contrairement à ce que vous avez soutenu, qu'il n'y a ni complicité ni couverture du ministre de l'industrie de la décision prise par la direction générale de Renault.

M. Jean-Claude Lefort. Vous l'avez défendue !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. La société Renault est une entreprise privée, qui prend ses décisions au niveau de sa direction générale...

M. Jean-Claude Lefort. Vous n'êtes pas obligé de la défendre !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. Ce que le ministre de l'industrie demande, a la sollicitation du Premier ministre, c'est que la direction de Renault renoue la discussion avec les pouvoirs publics, qu'elle s'entretienne avec les salaires pour mettre en place les moyens financiers necessaires a la reconversion industrielle et pour apporter des solutions en termes sociaux qui permettent de limiter les consequences des restructurations sur les personnes.

M. Maxime Gremetz. Et l'Etat actionnaire ?

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. Le dialogue doit etre engage et les moyens financiers doivent etre mobilises...

M. Christian Bataille. Que fait l'Etat actionnaire ?

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. ... afin que le probleme humain soit pleinement pris en compte dans les decisions de nature industrielle. C'est une exigence economique et industrielle, mais c'est d'abord une exigence humaine. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.)

Données clés

Auteur : [M. Bocquet Alain](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2284

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : industrie, poste et télécommunications

Ministère attributaire : industrie, poste et télécommunications

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 mars 1997, page 1583

Réponse publiée le : 5 mars 1997, page 1583

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 5 mars 1997